



2020-05
123

01 - OUVERTURE DE SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Le Conseil de la municipalité de Saint-Gilles siège en séance extraordinaire ce 28 mai 2020, à 20 h 00 à huis clos au 151, rue Martineau.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Gérard Grondin
Siège #2 - Bruno Montminy
Siège #3 - Patricia St-Hilaire
Siège #4 - Carole Dubois
Siège #5 - Yvan Champagne
Siège #6 - Jimmy Richard

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

En L' absence d'un (e) directeur (trice) général (e) et secrétaire-trésorier (ère), Monsieur le Maire, Robert Samson agit à titre de secrétaire-trésorier pendant cette séance extraordinaire.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

Considérant, le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix (10) jours;

Considérant, le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit du 7 avril 2020;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et à voter;

En conséquence, il est proposé par Mme Carole Dubois;

Que le Conseil municipal de Saint-Gilles accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

Que les membres du Conseil étant tous présents, ils renoncent unanimement à l'avis de convocation qui devait précéder la présente séance. Ils consentent également unanimement à ce que soient discutés et traités, lors de la présente séance, les points inscrits à l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

02 - MOT DU MAIRE

Aucun élément

03 - MOT DE LA DIRECTRICE

Aucun élément

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE SÉANCE

02 - MOT DU MAIRE

03 - MOT DE LA DIRECTRICE

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

07 - FINANCES

08 - URBANISME

08.01 - Demande d'autorisation à portée collective - CPTAQ

08.02 - Transaction pour achat de terrains appartenant à Madame Ginette Gagné

09 - LOISIRS

10 - INFRASTRUCTURES

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

11.01 - Modification à la résolution d'achat d'un tracteur à gazon

12 - RESSOURCES HUMAINES

12.01 - Embauche d'un Directeur général par intérim

12.02 - Préposé à l'entretien des fleurs pour la saison 2020

12.03 - Soutien au préposé à l'embellissement

13 - CONTENTIEUX

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

15 - SÉCURITÉ CIVILE

16 - VARIA

17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence,

Il est proposé par M. Yvan Champagne, appuyé par M. Bruno Montminy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement,

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il n'est pas permis d'adopter un procès-verbal pour une séance tenue antérieurement.

07 - FINANCES

Pas de sujet au dossier

08 - URBANISME

**2020-05
124**

08.01 - Demande d'autorisation à portée collective - CPTAQ

Il est proposé par Gérard Grondin, appuyé par Jimmy Richard

Que, la municipalité de Saint-Gilles, en vertu d'une demande d'autorisation résidentielle à portée collective en zone agricole selon l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles effectuée par la MRC de Lotbinière, produise la demande suivante :

Agrandissement de l'îlot déstructuré 33 035-10, selon le plan déposé aux membres du Conseil, sur la partie du lot suivant : 4 339 989.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2020-05
125**

08.02 - Transaction pour achat de terrains appartenant à Madame Ginette Gagné

Considérant que Madame Ginette Gagné est propriétaire du passage entre la rue du Couvent et la rue des Commissaires;

Considérant qu'elle est également propriétaire du terrain au bout de la rue Gagné, devant servir de lien avec la rue des Commissaires, selon le plan directeur adopté par la municipalité;

Considérant qu'elle accepte de céder lesdits espaces en échange de travaux effectués par la municipalité à son avantage (caractérisation);

Considérant que la municipalité souhaite aménager un passage piétonnier (10 pieds) au bout de la rue du Couvent;

Considérant que la municipalité doit construire le service d'égout entre la rue Gagné et le développement des Commissaires (Phase 2A telle que sur le plan projet adopté);

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par Mme Carole Dubois,

Que, le Conseil municipal autorise la transaction d'achat de ces deux espaces pour l'équivalent des taxes municipales à payer pour l'année 2020.

Que, le Conseil municipal autorise le maire ou le DGI à mandater la firme de Notaire Bolduc & Associés à finaliser le contrat et d'autoriser le maire et le DGI à signer les documents afférents.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

09 - LOISIRS

Pas de sujet au dossier

10 - INFRASTRUCTURES

Pas de sujet au dossier

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

2020-05
126

11.01 - Modification à la résolution d'achat d'un tracteur à gazon

Considérant que, le fournisseur retenu pour fournir un tracteur à gazon nous a informé que le modèle choisi n'était pas disponible;

Considérant qu'il nous offre un modèle différent, plus ergonomique pour 200 \$ de plus;

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Gérard Grondin,

De procéder à l'achat du nouveau modèle de tracteur proposé par Mercier Expert inc.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

12 - RESSOURCES HUMAINES

2020-05
127

12.01 - Embauche d'un Directeur général par intérim

Considérant que suite au mandat confié à la FQM pour recruter une direction générale par intérim pour trois (3) mois;

Considérant qu'après recherche, la FQM a proposé un candidat d'expérience à partir de sa banque de candidats;

Considérant les résultats de l'entente intervenue entre le candidat et la Corporation;

Considérant l'importance de combler rapidement ce poste stratégique;

Il est proposé par Mme Carole Dubois, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

De procéder à l'embauche de M. Paul Langlois au poste de directeur général de secrétaire trésorier par intérim, pour une durée de trois (3) mois, renouvelable et ce aux conditions contenues dans l'entente négociée entre les parties.

Il est entendu que M. Langlois dont le lieu de résidence se trouve dans une autre région administrative que la nôtre, sera hébergé par les

municipalités, en l'occurrence dans le presbytère de Saint-Gilles.

Par la même résolution, M. Langlois est autorisé à signer tous les documents utiles à la bonne gestion des affaires de la Corporation, pendant la durée de son mandat.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2020-05
128

12.02 - Préposé à l'entretien des fleurs pour la saison 2020

Considérant les besoins de main d'oeuvre saisonnier pour poursuivre la mise en place et l'entretien des espaces fleuris;

Il est proposé par M. Yvan Champagne, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

De procéder à l'appel de candidatures pour combler un poste de préposée à l'entretien des fleurs, de 32 heures pour l'été et ce dans les meilleurs délais.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2020-05
129

12.03 - Soutien au préposé à l'embellissement

Considérant que notre secrétaire aux loisirs, possède une expérience pertinente en horticulture et qu'elle présente une disponibilité à l'intérieur de son horaire de travail;

Il est proposé par M. Yvan Champagne, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

De recouvrir, avec l'accord de la partie syndicale, aux services de notre secrétaire aux loisirs, pour guider, seulement en début de saison, les personnes qui sont responsables de la mise en place et de l'entretien des fleurs. (Maximum 2 jours par semaine pendant quelques semaines).

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

13 - CONTENTIEUX

Pas de sujet au dossier

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

Pas de sujet au dossier

15 - SÉCURITE CIVILE

Pas de sujet au dossier

16 - VARIA

Aucun sujet

17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2020-05
130**

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée à 20 : 31.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire

Seul signataire en l'absence de direction général